

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit GC-50W50, GC-50W4K, GC-30W38 Ink
Forme du produit Mélange
Numéro du fiche de données de sécurité GC-50W50

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées Encre à base d'eau pour machine à jet d'encre
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Brother Industries, Ltd.
15-1 Naeshiro-cho, Mizuho-ku, Nagoya 467-8561, Japan
Telephone (for information): +81-52-824-2735

Importateur

(USA)
Brother International Corporation
200 Crossing Boulevard, Bridgewater, NJ 08807, USA
Telephone (for information): +1-877-276-8437
(Europe)
Brother Internationale Industriemaschinen GmbH
Dusseldorfer Str. 7-9, D-46446, Emmerich, am Rhein, Germany
Telephone (for information): +49-2-822-6090
(Australia)
Brother International (Aust.) Pty. Ltd. ACN 001 393 835
Unit 2/51 Eastern Creek Drive Eastern Creek, NSW 2766, Australia
Telephone (for information): +61-2-9887-4344
(New Zealand)
BROTHER INTERNATIONAL (NZ) LTD.
27 Matarawa Place, Tauriko Business Estate, Tauriko, Tauranga, New Zealand
Telephone (for information): +64-7-543-5600
(Singapore)
BROTHER INTERNATIONAL SINGAPORE PTE. LTD.
10 Eunos Road 8, #14-01/02 Singapore Post Centre, Singapore 408600, Singapore
Telephone (for information): +65-6538-0311
(Asia)
BROTHER MACHINERY ASIA LTD.
Unit 1207-11, 12/F, 9 Wing Hong Street, Cheung Sha Wan, Kowloon, Hong Kong
Telephone (for information): +852-2777-0010
(China)
BROTHER MACHINERY SHANGHAI LTD.
Room 01, 5/F., No.799, West Tianshan Rd., ChangNing District, Shanghai 200335,
P.R.China
Telephone (for information): +86-21-2225-6666

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail sds.info@brother.co.jp

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC +1-703-527-3887 (International)
Chemtrec +1-800-424-9300 (North America)
CHEMTREC +61-290372994 (Australia)
For France only:
Antipoison Center telephone number: ORFILA +33-1-45-425-959

Section 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) 1272/2008 [GHS]

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) 1272/2008 [GHS]

EUH208 - Contient 1,2-Benzisothiazolin-3-one Peut produire une réaction allergique.

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

EUH211 - Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient pas de substance considérée comme persistante, bio-accumulable ou toxique (PBT). Ce produit ne contient pas de substance considérée comme très persistante ou à fort potentiel de bio-accumulation (vPvB).

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS	N° CE	Numéro index	% massique	Limite de concentration spécifique (LCS)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Water	7732-18-5	231-791-2	-	40-70	-	Non classé	Sans objet
Diethylene glycol	111-46-6	203-872-2	603-140-00-6	15-25	-	Acute Tox. 4 (H302)	01-2119457857-21-XXXX
Titanium dioxide	13463-67-7	236-675-5	022-006-00-2	10-20	-	Carc. 2 (H351i)	Sans objet

Silicic acid	1343-98-2	215-683-2	-	1-5	-	Non classé	Préenregistré
Aluminium hydroxide	21645-51-2	244-492-7	-	1-5	-	Non classé	Enregistré
Ammonium hydroxide	1336-21-6	215-647-6	007-001-01-2	<1	STOT SE 3 :: C>=5%	Skin Corr. 1B (H314) Aquatic Acute 1 (H400)	Sans objet
Zinc oxide	1314-13-2	215-222-5	030-013-00-7	<=0.25	-	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	Sans objet
1,2-Benzisothiazolin-3-one	2634-33-5	220-120-9	613-088-00-6	<0.05	Skin Sens. 1 :: C>=0.05%	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400)	Sans objet

** CONFIDENTIEL

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Rubrique 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation

Consulter immédiatement un médecin. EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact oculaire

En cas de contact oculaire, rincer les yeux abondamment et immédiatement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes.

Ingestion

Alerter immédiatement un médecin. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 100-200ml d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Contact avec la peau : Des contacts répétés et/ou prolongés avec la peau peuvent provoquer une irritation

Contact oculaire : Peut provoquer une irritation oculaire

Inhalation : Peut être nocif par inhalation

Ingestion : En cas d'ingestion au-delà de la dose thérapeutique, peut provoquer nausées, vomissements, vertigse et céphalées

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

Traiter les symptômes.

Rubrique 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec, CO₂, jet d'eau ou mousse ordinaire

Moyens d'extinction appropriés Aucun(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Encre jet d'encre à base d'eau. Le produit lui-même n'est pas inflammable, mais le résidu laissé après évaporation de l'eau contenue dans le produit est inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Rubrique 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Utiliser l'équipement de protection individuel requis

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher la substance de pénétrer dans les égouts. Les eaux de lavage ne doivent pas être déversées dans le réseau des eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Essuyez avec une serviette absorbante. Laver à l'eau pour éliminer les traces restantes d'encre.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver bien fermé, au frais et au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Encre à base d'eau pour machine à jet d'encre

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Diethylene glycol 111-46-6	-	TWA: 23 ppm TWA: 101 mg/m ³ STEL: 69 ppm STEL: 303 mg/m ³	-	-	TWA: 10 ppm TWA: 44 mg/m ³
Titanium dioxide 13463-67-7	-	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 1.25 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³
Aluminium hydroxide 21645-51-2	-	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³	-	-	TWA: 1.25 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³
Zinc oxide 1314-13-2	-	-	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	-
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Diethylene glycol 111-46-6	-	-	-	-	TWA: 2.5 ppm TWA: 11 mg/m ³
Titanium dioxide 13463-67-7	-	TWA: 10 mg/m ³	-	-	TWA: 6 mg/m ³
Silicic acid 1343-98-2	-	-	-	-	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³
Ammonium hydroxide 1336-21-6	-	-	-	TWA: 20 ppm TWA: 14 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 36 mg/m ³	-
Zinc oxide 1314-13-2	-	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	-	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³

Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Diethylene glycol 111-46-6	TWA: 10 ppm TWA: 44 mg/m ³ STEL 40 ppm STEL 176 mg/m ³	TWA: 10 ppm TWA: 44 mg/m ³ STEL: 40 ppm STEL: 176 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 23 ppm TWA: 100 mg/m ³ STEL: 69 ppm STEL: 300 mg/m ³
Titanium dioxide 13463-67-7	TWA: 5 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	STEL: 30 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³
Aluminium hydroxide 21645-51-2	TWA: 5 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³ TWA: 1.2 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³
Zinc oxide 1314-13-2	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	STEL: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³

Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Aluminium hydroxide 21645-51-2	-	60	-	-	-

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés La ventilation générale correcte doit suffire en cas d'utilisation normale.

Équipement de protection individuelle Non requis normalement. Pour un usage en dehors des consignes d'utilisation normale (dans le cas d'un déversement important, par exemple), procéder comme suit :

Protection des yeux/du visage Lunettes de sûreté.

Protection des mains Gants de protection.

Protection de la peau et du corps Vêtements à manches longues et pantalons couvrants

Protection respiratoire En cas d'épandage important : porter un masque anti-poussière approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

Rubrique 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	Liquide
Couleur	blanche
Odeur	Léger/légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	7 - 8	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	> 100 °C	
Point d'éclair	> 93.3 °C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet	
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	1.0 - 1.2	(H ₂ O=1)
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Non-explosif	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune information disponible

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

Rubrique 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(e).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Éviter les frictions, les étincelles ou tout autre moyen d'allumage.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂), Oxydes d'azote (NOx)

Rubrique 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune information disponible
Contact oculaire	Aucune information disponible
Contact avec la peau	Aucune information disponible
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	2,433.20 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	46,316.10 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée	Des contacts répétés et/ou prolongés avec la peau peuvent provoquer une irritation
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible
Cancérogénicité	Encre : Classification IARC: Groupe 3. Aucun répertorié comme cancérigène chez l'homme Titanium Dioxide: Classification IARC: Groupe 2B (Peut-être cancérigène pour l'homme) Les autres éléments de ce produit n'ont pas été classés comme cancérigènes selon les monographies du CIRC, réglementées par le NTP et l'OSHA

11.2. Informations sur d'autres dangers

Aucune information disponible

Rubrique 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Diethylene glycol	-	LC50: =75200mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 29228 mg/L 15 min	EC50: =84000mg/L (48h, Daphnia magna)
Ammonium hydroxide	-	LC50: =8.2mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =0.66mg/L (48h, Daphnia pulex) EC50: =0.66mg/L (48h, water flea)
Zinc oxide	-	LC50: =1.55mg/L (96h, Danio rerio)	-	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Diethylene glycol	-1.98
1,2-Benzisothiazolin-3-one	1.3

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient pas de substance considérée comme persistante, bio-accumulable ou toxique (PBT). Ce produit ne contient pas de substance considérée comme très persistante ou à fort potentiel de bio-accumulation (vPvB).

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Rubrique 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

La mise au rebut doit être effectuée conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.

Rubrique 14 : Informations relatives au transport

IMDG

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Polluant marin	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7	Transport en vrac	Sans objet

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RID

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADR

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

Rubrique 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

EU-Regulations

* Ne contient aucune des substances énumérées dans le règlement REACH (CE) n° 1907/2006 ANNEXE XVII.

* Ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate à l'autorisation du règlement (CE) n° 1907/2006 du règlement REACH.

* Ne contient aucune substance répertoriée dans le règlement REACH (CE) n° 1907/2006 ANNEXE XIV.

Réglementations nationales

Aucune information disponible

Nom du produit: GC-50W50, GC-50W4K, GC-30W38 Ink

Date de révision: 12-janv.-2021

Date d'émission: 12-mai-2008

Numéro de révision: 9

Numéro du fiche de données de sécurité: GC-50W50

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

TWA

TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)

**

Secret industriel

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Date de révision 12-janv.-2021

Date d'émission 12-mai-2008

Remarque sur la révision

Sections de la FDS mises à jour; 3

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Ces informations concernent ce produit uniquement. Il peut ne pas être valable s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un autre processus, et il est basé sur nos meilleures connaissances à la date de préparation (révision).